



Vitrine provinciale du patrimoine du Nouveau-Brunswick

Un prix est remis par site pour une Fête régionale du patrimoine.

Le Prix est attribué au meilleur projet de la Fête régionale du patrimoine

Critères d'admissibilité :

- Le projet doit porter sur le patrimoine néo-brunswickois et/ou canadien et intégrer les résultats de recherche entrepris par les élèves. Le projet peut traiter d'une période en particulier ou d'un thème s'échelonnant sur plusieurs années, voir décennie.
- Les élèves peuvent travailler en équipe ou individuellement.
- Le projet doit être accompagné d'une recherche écrite effectuée par un élève.
- L'élève peut recevoir ce prix seulement une fois durant toutes ses années de participation aux fêtes du patrimoine.
- Les lauréats de ce prix peuvent recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

Le Lauréat a accompli avec une grande qualité :

- La sélection d'un sujet significatif sur le patrimoine néo-brunswickois et/ou canadien et a démontré un grand enthousiasme durant la recherche ;
- Une recherche solide avec des sources primaires et/ou secondaires variées ;
- Un support visuel percutant résumant très bien la recherche, exécuté avec originalité et talents
- Une présentation orale pendant lequel l'étudiant s'est exprimé avec clarté, cohérence et avec confiance.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative
- Un cadeau provenant du Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
- une invitation à participer à la Vitrine provinciale en juin, où l'élève présentera son projet à la marraine d'honneur, l'Honorable Lieutenant-Gouverneure et recevra une médaille lors d'une cérémonie officielle.
- une reconnaissance sur le site web et les média sociaux du Patrimoine du Nouveau-Brunswick.